



APIJOURNAL
Décembre 2019

Le mot du président

Une année passe vite, et 2019 se termine dans la douceur, comme elle l'avait commencée. Nos abeilles ont traversé avec plus ou moins de succès ces turpitudes climatiques suscitant de vives interrogations pour l'hiver à venir. Soumises à de rudes épreuves au cours de l'année écoulée, nul doute qu'elles seront surveillées de près pour assurer la relève au printemps.

2019 a également été synonyme de gros travaux d'entretien et de construction aux Avolets, avec l'édification d'un nouveau rucher.

Notre partenariat avec la ville de Rupt sur Moselle va s'étoffer au cours des années à venir dans le cadre du plan Apipartenaire afin de dynamiser et d'affirmer la présence de notre syndicat dans la vallée.

D'autres projets verront le jour au cours de la nouvelle année, nous en reparlerons lors de notre assemblée générale.

En attendant, tous les membres de notre Conseil d'Administration vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Michel FILSTROFF



Informations pratiques :

URGENT : Pensez à déclarer vos ruches avant le **31 décembre 2019** en ligne sur le site du ministère de l'agriculture à l'adresse suivante :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Ou par **voie postale** : avec le formulaire Cerfa 13995*04 (que vous pouvez vous procurer auprès de votre mairie) qui doit être envoyé impérativement avant le 31 décembre 2019 à l'adresse suivante :

DGAL-Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15



Par ailleurs, il vous est demandé de retourner le plus rapidement possible votre bulletin d'adhésion afin que l'assurance responsabilité civile et votre abonnement à l'Abeille de France ne soient pas interrompus.



Le calendrier :

Les permanences se tiendront aux Avolets les troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 17h00. Soit le 18 janvier, le 15 février, le 21 mars, le 18 avril, le 16 mai, le 20 juin, le 18 juillet, le 22 août (exceptionnellement car le samedi précédent est le 15 août), le 19 septembre, le 17 octobre, le 21 novembre et le 19 décembre.



Les permanences pour la **distribution des produits phytosanitaires** précommandés se tiendront les samedis 18 juillet et 22 août de 14h00 à 17h00.

Ramassage de la cire : les samedi 18/01/2020 et 15/02/2020 de 14h00 à 17h00.

A cet égard, nous appelons l'attention des apiculteurs sur la qualité des cires déposées, celles présentant trop d'impuretés seront refusées.

Le samedi 4 avril 2020 à 14h30, notre assemblée générale ordinaire se tiendra à La Bresse.

Le 14 juillet vous êtes conviés à participer au pique-nique traditionnel aux Avolets.

La fête de l'abeille se déroulera aux Avolets le dimanche 23 août 2020.



Le rucher-école des Avolets propose à ses adhérents **un atelier « bougies »**. Toutes personnes intéressées devront prendre contact avec Linda CHAUVIN par mail à l'adresse suivante :

Djezzar.chauvin@gmail.com

Les ateliers bougies se tiendront aux Avolets aux mêmes dates que les permanences. Pour un bon ordonnancement il sera préférable de réserver votre place au moins un mois à l'avance.



Une formation sur les besoins nutritifs de la colonie en tout temps sera dispensée le samedi 7 mars 2020 en deux sessions de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 aux Avolets.

Le nombre de personnes par session est limité à 25, il est indispensable de s'inscrire sur l'adresse mail mmv88@orange.fr ou par téléphone au 06.74.05.07.91. Date limite d'inscription le samedi 29 février 2020.



Comme chaque année il vous sera possible de **commander des essaims** soit Dadant soit Voirnot. Les bons de commande vous seront transmis avec la circulaire de février convoquant l'assemblée générale.



Les bons de commande des **produits phytosanitaires** vous seront transmis également avec la circulaire de février.



Le calendrier des cours pour l'année 2020 est établi comme suit :

CALENDRIER DES COURS D'APICULTURE 2020			
Date	Lieu	Cours théorique	Cours pratique
08 février 14/18 heures	Salle RUPT/MOSELLE	Présentation des Avolets - Le mot du Président - La réglementation	
29 février 14/18 heures	Salle RUPT/MOSELLE	Les habitants de la ruche - Organisation - Vie sociale - Les castes	
14 mars 14/18 heures	Salle RUPT/MOSELLE	Les maladies - Détection - Traitement - Role du GDSA - Obligations de l'apiculteur	
28 mars 14/17 heures	LES AVOLETS	Les différents types de ruches - Le matériel	
25 avril 9/17heures	LES AVOLETS	Le travail de l'apiculteur mois par mois - La visite de printemps	- Ouverture des ruches - identification des castes - lecture d'un cadre - recherche de la reine
09 mai 9/17heures	LES AVOLETS	La colonie - dynamique - comportement social	Le montage des cadres - Pose de la cire - le cadre à mâle
30 mai 9/17heures	LES AVOLETS	L'essaimage (définition - origine) - La reine (son cycle) essaimage naturel - artificiel	L'essaimage artificiel - La division - Pose des hausses
	LES AVOLETS		

13 juin 9/17 heures		Les différents produits de la ruche (récolte-stockage analyse-appellation)	La récolte - Méthode - pratique du matériel - conditionnement
27 juin 9/17 heures	LES AVOLETS	Récolte et extraction miel de fleurs	
JUILLET ET AOUT			
FETE DE L'ABEILLE AUX AVOLETS LE 23 AOUT 2020			
12 sept. 9/17 heures	LES AVOLETS	L'hivernage -Le rassemblement des colonies - traitement	Fin de récolte- hivernage des colonies- stockage du matériel
26 sept. 10/15 heures	LES AVOLETS	Cloture du stage- mot du président- remise des attestations - repas aux avolets	
D'autres rendez-vous seront programmés en fonction des conditions météo, notamment en ce qui concerne la levée des hausses à miel, l'extraction, la fonte de la cire etc...			

Contacts et adresses utiles



Adresse mail du syndicat : mmv88@orange.fr

Le Président Michel FILSTROFF téléphone 06.09.06.12.83

Le Secrétaire Antoine JACQUOT téléphone 06.74.05.07.91